

FICHE PRODUIT HABITATION



I- LA CIBLE

Les résidences principales ou secondaires, les appartements jusqu'à 10 pièces principales et jusqu'à 200 m² de superficie habitable, en location, propriété ou copropriété.

II- LES PLUS PRODUITS

- Le dépannage serrurerie à domicile 24h/24,
- Le gardiennage suite à effraction,
- 3 fractionnements possibles : mensuel, semestriel et annuel,
- Un capital garanti à concurrence de 100.000 € dont 35.000 € en objets de valeur.

III- NOS GARANTIES

Un contrat d'assurance complet adapté à tous les besoins.

GARANTIES	HABITATION PLUS
> Responsabilité civile et vie privée	✓
> Incendie - Explosion	✓
> Vol et vandalisme	✓
> Dégât des eaux et gel	✓
> Bris de glaces	✓
> Catastrophes naturelles et technologiques	✓
> Dommages électriques	✓
> Assistance à domicile	✓
> Protection juridique - Recours	✓
> Séjours - Voyages	✓
> Vol de papiers d'identité et de clés	✓

IV- LES OPTIONS L'OPTION OBJETS DE VALEUR ET OBJETS PRÉCIEUX

1. Option valeur à neuf pendant 5 ans sur les dommages électriques

Les dommages matériels causés par l'action de l'électricité aux appareils électriques de moins de 10 ans et leurs conduites d'alimentation, renfermés dans le bâtiment assuré sont couverts par cette option.

2. Option Responsabilité civile scolaire

Cette option permet de garantir tout enfant ayant la qualité d'élève assuré en responsabilité civile et dommages corporels.

V- LES FRANCHISES

En cas de dommage, une franchise fixe de 250 € est appliquée pour les habitations jusqu'à 3 pièces principales. Cette franchise passe à 350 € pour les habitations de plus de 3 pièces principales.

VI- LES COMPOSANTES DU PRODUIT

Le souscripteur :

Ce produit s'adresse aux propriétaires, copropriétaires et locataires.

Habitation et localisation :

Habitation :

- Appartement,
- Résidence principale ou secondaire.

Localisation : France Métropolitaine hors DOM/TOM et Corse

Les formalités :

Pour valider la demande d'assurance, il suffit de fournir les pièces suivantes (éventuellement directement sur le site fma.fr) :

- Copie de la carte d'identité nationale ou du passeport en cours de validité.

Le site www.fma.fr permet :

- Un paiement par CB sur site sécurisé,
- Un téléchargement des documents contractuels.